

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 98 (1953)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Nécessité d'un service de renseignements d'artillerie  
**Autor:** Lambelet  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-342506>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nécessité d'un service de renseignements d'artillerie

---

Félicitons le cap. EMG Gehri d'avoir attiré l'attention des lecteurs de la *Revue militaire suisse* (Nº 12, décembre 1952) sur le SRA, problème d'actualité qui n'intéresse pas seulement l'artillerie, mais encore les autres armes, puisque par l'introduction d'un SR dans l'artillerie, on augmente du même coup le rendement du SR des autres troupes. Alors que chez nous le SRA en est à ses premiers balbutiements et qu'il semble rencontrer des oppositions assez farouches, la guerre s'est chargée de démontrer son utilité et sa nécessité aux armées qui se sont battues. Certaines de nos divisions l'ont introduit, le cap. Gehri nous l'apprend, et n'y ont trouvé que des avantages. Que le débat à l'origine duquel se trouve l'article du cap. Gehri convainque les plus hésitants qu'il n'existe pas de commune mesure entre le personnel très réduit qu'exige un SRA et les énormes prestations qu'il peut fournir et que l'exemple donné par quelques UA soit suivi.

\* \* \*

Les contingences techniques et tactiques ont obligé l'artillerie à se constituer une organisation d'observation, placée en première ligne et plus développée que dans n'importe quelle autre arme. A l'abondance des PC s'ajoute la qualité de ceux qui les occupent : cdts. de bttr. et officiers subalternes. Quelles sources de renseignements ne constituent-ils pas ? Les Allemands s'en étaient rendu compte de bonne heure et soumettaient les organes d'observation à une instruction qui portait spécialement sur les points suivants :

- 
- « a) <sup>1</sup> Différence entre l'onde de départ et celle de l'arrivée du coup, direction, distance de tir et calibre de l'artillerie adverse, détermination de ses positions de bttr., l'infanterie ayant tendance à exagérer et le calibre et la distance.
  - b) Estimation des possibilités qu'a l'infanterie ennemie de mettre ses armes lourdes en position, connaissance de l'intensité du départ du coup, de la lueur et de la fumée qu'il provoque.
  - c) Estimation de la concentration de l'infanterie ennemie (cp., section, groupe) dans les différentes situations...

L'observateur avancé fait en outre à sa bttr., respectivement au gr. et à l'inf., des annonces dont l'importance est d'autant plus grande qu'il se trouve en première ligne et que ses impressions sont les plus fraîches. *De ces annonces qui concernent aussi bien notre infanterie que celle de l'adversaire dépendent en définitive les décisions du commandement.* La responsabilité de l'observateur est, à cet égard, singulièrement grande. Il répond de leur exactitude et ne saurait transmettre des informations que la panique a fait naître dans son imagination. »

Avant le débarquement de Normandie, l'of. rens. d'un bat. américain ne donnait-il pas à ses hommes un ordre d'urgence pour la capture des prisonniers où l'observateur avancé d'artillerie figurait au premier rang ?

Une forte organisation d'observation a nécessairement pour corollaire un réseau de liaisons où ne manquent ni le personnel ni le matériel. Une rapide comparaison des moyens de transmissions entre le rgt. art. et le rgt. inf. montre que le premier possède quatre fois plus d'appareils de téléphone que le second, trois fois plus de fil de câble, dix fois plus de fil de combat

---

<sup>1</sup> *Artilleristische Rundschau*, № 4, April 1941, p. 111.

et que la dotation du rgt. art. en appareils de radio ayant une portée de 5 km. ou plus est une fois plus forte que celle du rgt. inf. Imposée par des missions totalement différentes, cette disproportion met néanmoins en évidence les ressources qu'on peut tirer du réseau de l'artillerie, s'agissant de la transmission des renseignements.

Si d'une part on a constaté que la recherche du renseignement par l'artilleur lui était fructueuse, on a vite découvert le bénéfice que pouvaient obtenir et la troupe appuyée et le commandement supérieur d'une collaboration entre deux services de renseignements, l'un dépendant de l'infanterie, l'autre de l'artillerie. Loin de faire double emploi, celui de l'arme d'appui a pour effet de multiplier les sources de renseignements, donc les possibilités de recouplements, de donner une image de la situation par voie de conséquence plus proche de la réalité et en définitive de réduire au minimum les incertitudes quant à l'ennemi et ses intentions.

« Le <sup>2</sup> SR de l'artillerie est un des piliers du SR divisionnaire. Les informations qu'il transmet, à condition qu'elles soient complètes et précises, donnent une idée remarquable des possibilités de l'ennemi et de ses intentions, sans oublier qu'elles permettent du même coup à l'artilleur d'user de la contre-batterie avec succès. L'of. rens., l'officier de liaison et les observateurs avancés de l'artillerie sont tous d'importants collaborateurs de l'of. rens. de l'infanterie. Relevons l'avis d'un of. rens. de bat. : « J'ai travaillé autant que je le pouvais avec le SR d'artillerie, car il possède de nombreuses sources de renseignements, dispose d'un bon réseau de transmissions et désire nous être utile. Seul un échange de renseignements entre toutes les armes a pour conséquence d'arriver aux meilleurs résultats ; une telle collaboration entre le fantassin et l'artilleur n'apportera à l'ennemi que de mauvaises nou-

---

<sup>2</sup> Lieutenant-colonel Stedman Chandler et colonel Robert W. Robb : *Front-Line Intelligence*, pp. 22 et 23. — Washington, Infantry Journal Press.

velles. Dites à l'artilleur tout ce que vous savez et insistez pour qu'il vous relate tout ce qu'il apprend : ce travail d'équipe paye. »

Plus loin les auteurs comparent les rapports entre of. rens. d'infanterie et d'artillerie à une route à double trafic. Si dans un sens le fantassin informe l'artilleur, dans l'autre sens «<sup>3</sup> l'artilleur fournit au fantassin une masse de renseignements utiles, souvent dans une proportion plus grande que dans le sens opposé. Cette assistance est particulièrement précieuse lorsqu'elle s'applique au matériel et à la technique de l'adversaire. L'of. rens. de l'artillerie examine le matériel capturé, étudie les rapports techniques, analyse l'emploi tactique de son artillerie par l'ennemi, puis fait la synthèse de ces éléments et informe son camarade fantassin<sup>4</sup>. »

\* \* \*

Les expériences faites à l'étranger sont, on l'a vu par les quelques textes présentés, concluantes. Le SRA est devenu un auxiliaire du commandement, au même titre que dans l'infanterie. Son introduction chez nous exige-t-elle des moyens très onéreux ? De nouveau une comparaison entre infanterie et artillerie nous permet de considérer les tâches imparties à chacune de ces armes dans le domaine du SR. Alors que les compagnies et sections rens. de l'infanterie ont, en particulier, trois tâches à remplir, soit assurer les liaisons, explorer et utiliser les renseignements, trois tâches qui justifient la formation de détachements importants, il est rassurant de constater que l'artillerie possède déjà toute son organisation de transmissions et que l'exploration n'appartient pas à une arme d'appui telle que l'artillerie. Il reste donc à créer les organes chargés de l'appréciation, de l'exploitation et de la

<sup>3</sup> Front-Line Intelligence, p. 81.

<sup>4</sup> Des officiers instructeurs de l'artillerie ayant suivi des cours militaires à l'étranger, il serait intéressant de connaître leur avis sur le SRA.

diffusion des renseignements. Autrement dit, il faut un chef, responsable du SR, assisté de quelques aides chargés, sous sa direction, de rédiger et tenir le journal et la carte de renseignements, les comptes rendus, carte de situation et autres documents qui appartiennent à toute organisation de SR. La solution qu'apporte le cap. Gehri à l'organisation du SRA correspond parfaitement aux besoins.

\* \* \*

Il se peut qu'une longue période s'écoule encore avant qu'on reconnaisse officiellement la nécessité d'un SRA. Nous sommes cependant persuadé que les instances qui seules peuvent décider de son introduction dans toute l'artillerie finiront par se rendre compte que le SRA est indispensable au commandement et qu'on verra alors des officiers d'artillerie prendre part aux cours de renseignements, comme leurs camarades de l'infanterie, des troupes légères, de l'aviation et de la DCA. Jusque-là, pourquoi ne pas déjà constituer un noyau SRA, avec les moyens de bord, au début des cours de répétition.

Pendant deux à trois jours, le personnel prévu est réuni au rgt. sous la direction de l'of. trm. (il est formé également comme of. rens., selon la nouvelle ordonnance sur l'avancement) ou, mieux encore, sous celle de l'of. rens. de l'UA, pour y recevoir une instruction, nécessairement rapide, mais pratique. Au terme de ce cours, un exercice-cadre SR/trm. est organisé et tous les moyens de liaisons des gr. et rgt. sont engagés. Tout en donnant l'occasion de contrôler le fonctionnement des transmissions et la discipline de conversation, l'exercice, selon un jeu établi à l'avance, vise essentiellement à exercer la recherche des renseignements par les organes de PC, leur transmission à l'of. rens., leur appréciation, leur exploitation, leur diffusion par ce dernier et son équipe.

On ne se cachera pas le caractère sommaire d'un tel cours, on ne s'illusionnera pas non plus sur sa portée nécessairement

limitée, on se rend parfaitement compte qu'il s'agit d'une solution d'attente, mais solution qui a un double mérite : elle éveille l'intérêt de tous les participants à un travail passionnant qui exige un constant élargissement des connaissances militaires pour que ce travail apporte au commandement ce qu'il en attend ; elle attire l'attention du commandement d'artillerie sur les possibilités nouvelles d'informations qui lui sont offertes, qui lui facilitent sa tâche et qui l'aident en définitive à choisir la solution tactique qui convient à la situation du moment.

Dans les troupes où le SR existe, c'est lui qui pourvoit à leur sécurité. Dans l'artillerie, à défaut de SRA, qui va prendre les mesures utiles ? Charger le commandant de cette tâche, c'est le détourner de la mission qu'il doit remplir. Il faut, afin qu'elles soient prises avec la rigueur et la constance auxquelles une longue période de paix ne nous a guère habitués, qu'un officier, spécialement désigné, décide et ordonne les mesures de sécurité, en assume la responsabilité et contrôle leur exécution. Cela, il ne peut le faire qu'en ayant une connaissance aussi parfaite que possible de la situation, des méthodes de combat de l'adversaire, de ses armes et moyens, surtout les plus récents. Sinon il ne peut exécuter sa tâche. Il y a donc un lien étroit entre renseignement et sécurité : le renseignement rend possible la sécurité, sans lui pas de sécurité digne de ce nom. L'absence de mesures de sécurité, tout comme des mesures de sécurité imparfaites se traduisent toujours par des pertes et des revers.

Voulons-nous donc attendre l'ouverture d'un conflit et laisser à l'adversaire éventuel le soin de nous convaincre par la force de la nécessité d'un SRA (et on sait la valeur de l'improvisation), sous le prétexte que nous sommes liés par le souci « d'économiser à l'extrême les effectifs » ?

Cap. LAMBELET